

Licence d'administration publique

■ Présentation de la formation

La licence d'administration publique (LAP) est la seule licence qui s'obtient en un an et qui a pour objectif la préparation aux concours de la fonction publique de l'Etat ou des collectivités territoriales de catégorie A. C'est pourquoi elle comporte un volume horaire important concentré sur une seule année (391 heures de cours et travaux dirigés). Elle est assurée par des enseignants-chercheurs et de nombreux cadres de l'administration, ayant l'expérience et la connaissance des concours administratifs.

■ Compétences visées

Connaissances des matières de base des concours administratifs (droit public, finances...), connaissances des méthodologie de réalisation des épreuves à caractère professionnel des concours administratifs (note de synthèse, note administrative...), entraînement aux épreuves écrites et orales des concours (dissertation, «grand oral»...).

■ Poursuite d'études

La licence d'administration publique (LAP) permet de candidater au master d'administration publique rattaché à l'Institut d'études de Fontainebleau et de développer ses compétences dans le domaine de l'administration territoriale. La majorité des candidats aux concours de catégorie A de la fonction publique ont le niveau master.

Domaine :

Droit - Économie - Gestion

Mention :

Sciences politiques

UFR :

Institut d'études politiques(IEP)

Type de diplôme :

Licence

Niveau de recrutement :

Bac + 2

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Lieu d'enseignement :

Campus de Fontainebleau

Durée des études :

3 ans

Capacité d'accueil:

30 étudiants

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Scolarité :

Institut d'études politiques de
Fontainebleau - UPEC
10 rue du docteur Clément Matry
77300 Fontainebleau
licences.iep@u-pec.fr

Responsables

pédagogiques :

Vincent de Briant et Christine
Houteer
debriant.u-pec.fr et
houteer@u-pec.fr

Licence d'administration publique

■ Débouchés professionnels

La licence d'administration publique (LAP) permet de postuler sur l'ensemble des emplois de cadre supérieur et moyens des administrations publiques (Etat, collectivités territoriales et sécurité sociale), d'emblée comme contractuel de l'administration, dans l'attente de la réussite à un concours administratif.

■ Environnement de recherche

La licence d'administration publique s'inscrit dans un ensemble de formations conduisant jusqu'au doctorat. Elle est adossée au Laboratoire Interdisciplinaire d'Etudes du Politique - Hannah Arendt (LIPHA) qui offre ainsi le principal espace de recherche, à travers ses enseignants-chercheurs, ses doctorants et aussi ses activités (les séminaires mensuels, la salle de lecture/bibliothèque et les partenariats de recherche).

■ Candidature

- Lycéens et bacheliers antérieurs : candidature sur www.parcoursup.fr
- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature à partir de mi-avril sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org
- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature à partir de mi-avril sur <https://candidatures.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Licence **d'Administration publique** (en 1 an)

